



Ressources Robex Inc. annonce l'émission de débentures non convertibles et non garanties

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

QUÉBEC, 26 nov. 2018 -- Ressources Robex Inc. (« **Robex** » et/ou « **la Société** ») (TSXV: RBX / FWB: RB4) annonce la clôture d'un placement privé précédemment annoncé de débentures non convertibles et non garanties pour un montant en capital total de 11 640 000 \$ (CAD) (« **les Débentures 2018** ») auprès d'investisseurs qualifiés, incluant certaines personnes apparentées à la Société.

Les Débentures 2018 portent intérêt au taux annuel de 10 % et viendront à échéance le 26 novembre 2020. Les Débentures 2018 sont rachetables par Robex, en tout ou en partie (par tranches de 1 000 \$ (CAD)), en tout temps avant leur date d'échéance à un prix de rachat égal à leur capital majoré des intérêts courus et non payés (« **le Placement** »).

Le produit net tiré du Placement a été utilisé aux fins de rembourser les débentures convertibles 2013 venant à échéance le 21 novembre 2018, ce qui permettra à la Société d'utiliser son fonds de roulement pour financer ses opérations et faire progresser son projet d'exploration.

Un total de 9 personnes ayant souscrit à des Débentures 2018 sont considérées comme étant des « personnes apparentées » de la Société au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « **Règlement 61-101** »). L'émission des Débentures 2018 auprès de ces personnes apparentées est dispensée des obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires prévues au Règlement 61-101 du fait que la juste valeur marchande de l'opération avec les personnes apparentées dans le cadre du placement privé ne dépasse pas 25 % de la capitalisation boursière de la Société.

POUR INFORMATIONS :

Augustin Rousselet, CFOO

Guillaume Emond, CPA, CMA, VP Admin

Siège social : (581) 741-7421

info@robexgold.com

Le présent communiqué comporte des énoncés pouvant être considérés comme des « renseignements prévisionnels » ou des « énoncés prospectifs » en termes de droit des sûretés. Ces renseignements prévisionnels sous-tendent des incertitudes et des risques, dont certains échappent au contrôle de Robex. Les réalisations et les résultats finaux peuvent différer considérablement des prévisions formulées implicitement ou explicitement. Ces écarts peuvent être attribuables à de nombreux facteurs, notamment à l'instabilité du prix des métaux sur le marché, aux conséquences de la fluctuation du taux de change et des taux d'intérêt, à une évaluation inexacte des ressources, aux risques en matière d'environnement (durcissement de la réglementation), à des situations géologiques imprévues, à des conditions d'exploitation défavorables, aux risques politiques inhérents à l'exploitation minière dans les pays en développement, à un changement de politiques gouvernementales ou de règlements (lois et politiques), à une incapacité d'obtenir les permis et les approbations nécessaires auprès des organismes gouvernementaux ou à tout autre risque lié à l'exploitation et au développement miniers. Rien ne garantit que les circonstances prévues dans ces énoncés prospectifs surviendront, voire qu'elles profiteront à Robex le cas échéant. Les renseignements prévisionnels sont fondés sur les estimations et les opinions de l'équipe de direction de Robex au moment de leur publication. Robex ne s'engage aucunement à rendre publics des mises à jour ou des changements concernant ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements ou événements, ou pour tout autre motif, sauf si les lois en matière de valeurs mobilières l'exigent. La Bourse de croissance TSX ou le fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assume aucune responsabilité quant à l'authenticité ou à la précision de ce communiqué.